

Rayonnement 338 – Votre trousse à outils personnelle

À PROPOS DE RAYONNEMENT 338

Merci d'accepter de participer à ce projet!

Rayonnement 338 veillera à ce que nos démarches de défense des intérêts se déroulent dans les 338 circonscriptions fédérales sous le sceau de l'efficacité. Par une rencontre individuelle, un événement communautaire, une lettre ou un simple appel téléphonique, Rayonnement 338 s'assurera que l'Association nationale des retraités fédéraux et nos principales priorités soient connues et comprises de chaque député.

Et, pour rendre le réseau Rayonnement 338 possible et efficace, la clé consiste à tirer parti de nos membres et de nos sympathisants là où la défense des intérêts peut avoir le plus grand impact : dans leurs propres collectivités. Les voix locales mettent les enjeux en contexte, leur donnent un visage et présentent des témoignages personnels qui transmettent la dimension humaine de nos priorités. Être au service d'autrui est l'une des plus nobles vocations qu'une personne peut accepter et les membres de notre Association ont passé leur vie professionnelle au service de notre pays. Et, pour avoir un impact durable et positif, rien ne vaut la résolution et l'unité de la part de retraités fédéraux de tous les horizons, animés de la même mission d'améliorer de manière significative la qualité et la sécurité de la retraite.

À PROPOS DE CETTE TROUSSE

Cette trousse vous fournira les outils dont vous avez besoin pour travailler de manière indépendante dans votre collectivité, afin de soutenir Rayonnement 338 et aider l'Association nationale des retraités fédéraux à atteindre ses buts.

La trousse comprend des conseils :

- sur la rédaction de votre « témoignage personnel » et sur la façon de l'intégrer à votre travail;
- sur l'utilisation des feuilles « Ajoutez votre nom » et de notre formulaire en ligne, pour obtenir des signatures d'appui et créer de l'élan;
- sur l'organisation d'un café-causerie (événement de type « café et biscuits »), afin de recruter d'autres participants à la campagne;
- sur la rédaction et la soumission d'une lettre au courrier du lecteur;
- sur l'emplacement de renseignements supplémentaires et d'autres documents.

Et n'oubliez pas que l'équipe de la défense des intérêts de l'Association est là pour vous aider. Si vous avez des questions au sujet de cette trousse, de ce projet ou de quoi que ce soit d'autre, veuillez envoyer un courriel à defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN AVOIR PLUS

1-855-304-4700 | defensesdesinterets@federalretirees.ca

retraitesfederaux.ca



Association nationale
des retraités fédéraux | National Association
of Federal Retirees

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR VOUS?

En matière de bénévolat, chacun a une raison différente de s'engager, que ce soit pour rester actif et garder le contact avec sa communauté, ou pour redonner à la communauté et aider les autres. Mais, lorsque votre travail bénévole est axé sur la défense des intérêts et la promotion de politiques valables, les raisons de vous engager sont souvent beaucoup plus personnelles. Il est important de comprendre pourquoi nous nous soucions du travail que nous réalisons et de ce qui nous a incités à passer à l'action; cela nous aide à rester motivés pour continuer à agir et à transmettre l'importance des enjeux à d'autres personnes.

Pour élaborer nos documents, l'équipe de notre bureau national utilise de nombreuses recherches et données pour soutenir nos démarches de défense des intérêts dans nos quatre secteurs prioritaires : la sécurité du revenu de retraite; une stratégie nationale pour les aînés; le soutien aux vétérans et à leurs familles; et l'assurance-médicaments. Il est, bien sûr, essentiel de disposer de recherches et de données solides pour revendiquer et défendre une politique valable, mais en utilisant des chiffres et du jargon, on peut la rendre un peu déconcertante, abstraite et sans intérêt pour le citoyen moyen qui ne connaît pas l'enjeu ou ne s'en soucie pas beaucoup. Ce qui rend un enjeu pertinent, ce sont les personnes qui en subissent les conséquences.

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux et de notre équipe Rayonnement 338, vous vous êtes joint à notre organisation et à ce projet, pour faire avancer un de nos enjeux clés, ou plusieurs d'entre eux. Pourquoi? Le fait de vous inspirer de votre vécu et de votre expérience vous permet de mieux comprendre vos motivations et de les communiquer à d'autres personnes, en espérant les inspirer à se rallier à notre campagne, à leur tour.

ÉLABORER VOTRE « TÉMOIGNAGE PERSONNEL »

Lorsque vous élaborez votre témoignage personnel pour soutenir vos démarches de défense des intérêts, vous devriez tenir compte de quelques questions importantes. Les voici :

- **Qui êtes-vous?** De quelle façon vous présenteriez-vous à quelqu'un? Qu'est-ce qui fait en sorte que cet enjeu qui vous tient à cœur vous concerne tant?

- ▶ Exemple – Si vous revendiquez une stratégie nationale pour les aînés, vous pourriez vous présenter en disant : « Je m'appelle Marie. J'ai passé la plus grande partie de ma vie active en Ontario, mais je viens de prendre ma retraite et j'ai déménagé au Nouveau-Brunswick avec mon mari. »

- **Qu'est-ce qui vous a incité à agir?** Y a-t-il eu un moment décisif qui vous a aidé à prendre conscience de l'importance de l'enjeu? Est-ce que cela vous est arrivé, à vous ou à quelqu'un d'autre?

- ▶ Exemple – « Peu après notre déménagement au Nouveau-Brunswick, mon mari a connu des problèmes de santé qui ont nécessité des soins supplémentaires. J'ai eu l'occasion de me familiariser avec ces systèmes en Ontario lorsque je m'occupais de ma mère, mais le système du Nouveau-Brunswick était différent. Nous parlons beaucoup de "soins de santé gratuits" au Canada, et j'ai toujours pensé que je pouvais obtenir le même niveau de soins, peu importe l'endroit où nous vivions. J'ai été abasourdie de découvrir que ce n'était pas le cas. »

- **Qu'avez-vous fait?** Après avoir eu votre moment d'inspiration, qu'avez-vous fait? Comment êtes-vous passé à l'action pour soutenir votre cause?

- ▶ Exemple – « Une fois que les soins de mon mari ont été enfin organisés, j'ai commencé à me pencher davantage sur la question. J'ai commencé à parler à des amis et à des voisins, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, de ce que j'avais découvert. J'ai réalisé que c'était un problème énorme pour beaucoup de mes proches, mais je ne savais pas trop quoi faire. Un jour, en feuilletant le magazine Sage, j'ai remarqué des articles parlant d'une stratégie nationale pour les aînés et de la campagne de l'Association. C'est à ce moment-là que j'ai su que je devais m'impliquer, car une stratégie nationale pour les aînés nous aurait aidés, mon mari et moi. »

- **Quel a été le résultat?** Que s'est-il passé après que vous ayez décidé de passer à l'action? En passant à l'action, vous faites de la défense des intérêts. Quelles différences avez-vous constatées par la suite?

- ▶ Exemple – « Je suis allée sur le site de l'Association et j'ai consulté tous les outils à ma disposition pour m'aider à donner plus de visibilité à cette question. J'ai imprimé quelques brochures et j'ai commencé à parler de la question à toutes les personnes auxquelles je pouvais penser. J'ai constaté que beaucoup de gens pensaient que c'était une bonne idée, mais n'avaient jamais entendu parler d'une "stratégie nationale pour les personnes âgées" auparavant. J'ai donc commencé à en parler sur Facebook, et à en parler à encore plus de gens. J'ai envoyé un courriel à mon député, et j'ai été agréablement surprise de recevoir une réponse et de constater qu'il savait de quoi je parlais! Il m'a dit qu'il en avait également entendu parler, de la part d'autres membres de la communauté. Même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour mettre en œuvre une telle stratégie, je constate que le niveau de sensibilisation dans ma communauté augmente vraiment. J'ai bon espoir que, avec l'attention qu'on porte sur la question et le fait que les décideurs parlent d'une stratégie nationale pour les aînés, les problèmes que mon mari et moi avons vécus ne seront plus aussi pénibles pour les gens à l'avenir. »

L'élaboration de votre témoignage personnel prendra du temps. Commencez par prendre des notes sur une feuille de papier, puis relisez-les plusieurs fois en continuant à réfléchir aux questions ci-dessus. Lorsque vous aurez répondu à toutes les questions, utilisez vos notes pour rédiger un témoignage.

Exemple – *« Je m'appelle Philippe. J'ai deux enfants, et nous vivons tous dans la région d'Ottawa. J'ai travaillé pour l'Agence du revenu du Canada pendant toute ma carrière et, par conséquent, je bénéficie d'une assurance-médicaments relativement bonne, même à la retraite. Mon plus jeune fils est adulte et travaille dans le secteur privé. »*

« Mon fils et moi sommes tous les deux diabétiques, ce qui nous oblige à prendre des médicaments quotidiennement pour rester en bonne santé. Comme j'ai toujours eu une bonne assurance-médicaments, je n'ai jamais vraiment réfléchi au coût de ces médicaments. Alors que mon fils a commencé sa propre carrière et a changé d'employeur au fur et à mesure qu'il avançait professionnellement, il a vraiment eu de la difficulté à assumer le coût de ses médicaments. Son niveau de couverture et son étendue ont vraiment varié, et cela m'a beaucoup surpris. On entend beaucoup parler de l'augmentation du prix des médicaments, mais je n'avais pas réalisé à quel point c'était grave jusqu'à ce que mon fils me dise combien il lui était difficile, parfois, de choisir entre remplir son ordonnance et faire ses courses ».

« Au cours des deux dernières années, l'idée d'un programme national d'assurance-médicaments a été reprise par de nombreux politiciens. Je n'y avais jamais prêté beaucoup d'attention, jusqu'à ce que je réalise à quel point cela pouvait aider mon fils, et aussi que beaucoup de gens étaient dans le même bateau. J'ai commencé à y réfléchir. C'est bien beau de pouvoir consulter un médecin sans devoir payer une grosse facture après, mais si vous ne pouvez pas vous permettre le traitement, alors à quoi bon? J'ai aussi commencé à suivre le dossier de plus près et à lire tout ce que je pouvais sur ces régimes nationaux d'assurance-médicaments dont les partis politiques parlaient ».

« Lors des dernières élections fédérales, j'ai reçu une invitation de ma section de Retraités fédéraux à assister à une rencontre d'échange avec les candidats fédéraux dans ma circonscription. Normalement, j'évitais ce genre d'événements, mais je voulais entendre ce que les candidats avaient à dire sur cette question. Je leur ai donc parlé de l'assurance-médicaments, et je me suis rendu compte que je n'étais pas le seul dans la salle qui tenait à entendre leurs réponses. J'ai été ravi de voir que l'Association considérait également l'assurance-médicaments comme une priorité. J'ai donc ramassé certains des documents imprimés disponibles lors de l'événement et j'ai commencé à parler de la question à mes amis et à ma famille. Même si cette question est loin d'être résolue, je sais que mes candidats et mes députés en connaissent l'importance et je surveille leurs travaux sur la question depuis leur retour à Ottawa ».

Le témoignage personnel de chacun sera différent, et les réponses aux questions ci-dessus ne seront pas les mêmes pour tous. Le plus important est de transmettre les raisons pour lesquelles la question est importante pour vous. C'est ce qui incitera les autres à s'identifier à la question et à se rallier à votre cause. L'intégration de votre témoignage personnel dans vos démarches de défense des intérêts deviendra vite une seconde nature. Cela rendra aussi vos tâches plus faciles et plus efficaces.

FEUILLES « AJOUTEZ VOTRE NOM »

Pour presque chaque campagne que nous menons, nous mettons en place des outils de type « Ajoutez votre nom ». Disponibles en ligne et sur papier, ces formulaires visent à fournir un moyen rapide et facile pour que les gens s'engagent à soutenir les priorités de l'Association et restent au courant de ce qui se passe sur ces enjeux importants.

De plus, ces renseignements sont utiles lors de rencontres avec des députés et d'autres représentants élus, pour communiquer l'importance et la portée d'un enjeu. Par exemple, il est beaucoup plus percutant de dire « Plus de 1000 personnes qui vivent dans votre circonscription ont adhéré à notre campagne en faveur d'une stratégie nationale pour les aînés » que de vous contenter de lancer une phrase comme « Une stratégie nationale pour les aînés est importante ». Nous veillerons également à ce que les personnes qui se sont engagées à soutenir nos principales priorités ou campagnes soient tenues au courant de ce sur quoi nous travaillons, par courrier électronique. Ces personnes auront également la possibilité de s'impliquer dans Rayonnement 338.

En tant que membre de notre équipe Rayonnement 338, vous pouvez nous aider à recueillir des noms pour soutenir nos principaux enjeux. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils et tactiques utiles pour obtenir de l'appui en vous servant de nos feuilles « Ajoutez votre nom » sur papier et nos formulaires en ligne. Nous reconnaissons que, à l'ère de la distanciation sociale, il n'est pas pratique de fonctionner avec du papier. Pour le moment, veuillez vous servir principalement des formulaires en ligne.

Formulaire en ligne

- Partagez sur les médias sociaux. Une simple publication suffira, mais n'ayez pas peur d'être créatif! Identifiez les amis et les membres de votre famille que la question pourrait intéresser. Vous pouvez également compléter votre publication en insérant des liens menant, par exemple, au formulaire ou à des articles ou contenus trouvés sur www.retraitesfederaux.ca. Cela peut contribuer à démontrer davantage pourquoi la question est importante et pourquoi vous soutenez nos campagnes. Nous publions constamment de nouveaux documents sur notre site Web et sur la page Facebook de l'Association. Revenez les consulter souvent, vous y trouverez de nouveaux contenus à partager sur votre propre page régulièrement et maintenir la question au premier plan.
- Envoyez un courriel. Tout le monde n'est pas nécessairement sur les médias sociaux, mais la plupart des gens ont accès au courrier électronique. Comme

nous devons trier de nombreux courriels provenant de magasins et d'organisations, la note personnelle d'un ami se démarque toujours.

Formulaires papier

- Ayez-en toujours avec vous! Imprimez quelques copies et gardez-les dans votre sac ou dans votre voiture. On ne sait jamais quand on va discuter avec quelqu'un et découvrir une occasion de discuter du projet et de lui demander son appui.
- Parlez à votre famille et à vos amis. Comme ce sont les personnes les plus proches de vous, il est plus probable qu'elles comprennent pourquoi la question est si importante pour vous et qu'elles voudront vous appuyer.
- Frappez à quelques portes. Cela peut sembler un peu intimidant, mais ce n'est pas forcément le cas! Ce n'est pas pour rien que de nombreux groupes, qu'il s'agisse d'organismes de bienfaisance ou de campagnes politiques, obtiennent des appuis à l'aide de cette tactique. C'est facile et ça marche. Avoir des conversations individuelles avec les gens sur un sujet donné est un moyen très efficace de les sensibiliser, ce qui permet d'obtenir leur appui. Si vous souhaitez essayer cette tactique, vous pouvez également télécharger des documents que vous pouvez distribuer à vos interlocuteurs.

Qu'il s'agisse de recueillir des signatures d'appui sur papier ou en ligne, assurez-vous d'utiliser votre témoignage personnel pour amorcer votre conversation avec une autre personne. C'est cette touche personnelle unique que vous apportez à la campagne qui lui donne un aspect humain, tout en assurant sa pertinence et sa réussite.

ORGANISER UN CAFÉ-CAUSERIE

Pour obtenir des appuis, vous pourriez aussi organiser un événement de type « café et biscuits » ou café-causerie. Les cafés-causeries sont des événements d'atmosphère décontractée où un petit groupe (nous recommandons entre 5 et 10 personnes) se réunit avec un hôte (vous!) pour entendre parler d'un enjeu important, discuter de la question et de son importance, et faire des plans pour passer le mot dans leurs propres réseaux. Ce genre de rencontre n'est pas sans rappeler celle d'un club de lecture. Et, ce qu'il y a de bien avec ce type d'événements, c'est qu'on peut tout aussi bien les tenir en mode virtuel, par vidéoconférence!

En général, les cafés-causeries sont organisés chez vous et les participants sont vos amis et votre famille (et, parfois, leurs amis et leur famille). Il est habituel de servir des rafraîchissements légers (comme du café et des biscuits),

mais vous ne devriez pas hésiter à servir ce qui vous convient, voire ne rien servir. Envisagez l'événement moins comme une « tâche » et plutôt comme une activité sociale (avec un ordre du jour!). Normalement, il est préférable d'être là en personne pour un café-causerie. Toutefois, on peut tout aussi bien y participer virtuellement, tout en respectant la distanciation sociale. En tant qu'hôte, vous organisez une vidéoconférence (à l'aide d'une plate-forme comme Zoom) et invitez vos amis et les membres de la famille à se joindre à vous à partir de chez eux à la maison. Cela peut tout particulièrement présenter une belle occasion de discuter ensemble d'enjeux de défense des intérêts importants, à un moment où bon nombre d'entre nous doivent rester à distance les uns des autres.

Lors de l'événement, veillez à réserver au moins 30 minutes pour partager des informations sur le thème principal et demander aux gens de se joindre à la cause. Nous avons produit de nombreux documents d'information que vous pouvez remettre à vos invités, mais gardez à l'esprit que l'outil le plus efficace pour rallier les gens à votre cause est votre témoignage personnel. Faites part de votre témoignage personnel à vos invités, donnez-leur quelques faits et chiffres supplémentaires (que vous trouverez dans nos documents), puis demandez aux gens de signer le formulaire pour soutenir la cause. En plus de chercher à recueillir des signatures sur une feuille de type « Ajoutez votre nom », vous devriez aussi être prêt à en distribuer des copies vierges, pour que vos participants puissent faire passer le mot dans leurs propres réseaux.

Si vous souhaitez organiser un café-causerie et voulez discuter de la marche à suivre pour en organiser un, obtenir des conseils ou de l'aide pour élaborer votre « discours » pour l'événement ou, encore, avoir des suggestions pour organiser un événement virtuel, veuillez communiquer avec nous, à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca. Nous serons heureux de vous accompagner tout au long du processus, pour veiller à ce que vous soyez confiant et prêt à procéder!

MODÈLE DE LETTRE AU COURRIER DES LECTEURS

S'il vous est plus facile d'écrire que de faire une présentation orale, alors vous pouvez également envoyer une lettre au courrier des lecteurs de votre journal ou média local. Même si cette méthode ne suscite pas d'appuis directs, elle permet de faire de la sensibilisation sur l'enjeu et sur les raisons pour lesquelles il est important pour vous et votre communauté.

Mais, avant de commencer à écrire, faites quelques recherches sur vos médias locaux. Pensez aux journaux

locaux ou aux sources d'information en ligne que vous lisez et aux médias que vous connaissez et qu'on lit couramment dans votre communauté. Consultez leur site Web et cherchez des liens menant à la salle de rédaction ou à la salle des nouvelles. C'est là que vous devriez trouver une adresse de courriel à laquelle vous pouvez envoyer votre lettre, une fois terminée. Le site Web de la publication peut également contenir des renseignements utiles à garder à l'esprit, comme le nombre maximum de mots. Et, même si cette longueur n'est pas indiquée, il est généralement bon de garder votre lettre aussi brève que possible, soit moins de 250 mots. Si votre lettre est trop longue, la publication peut la modifier (ce qui pourrait diluer votre message) ou l'ignorer complètement.

Lorsque vous saurez où envoyer votre lettre et connaîtrez les exigences de la publication, il sera temps de prendre la plume. Nous avons préparé des modèles de lettre au courrier des lecteurs pour un grand nombre de nos principales campagnes. Il vous suffit de télécharger le document (voir la section intitulée « Documentation supplémentaire » de la présente trousse) et de le modifier pour y intégrer votre témoignage personnel et pour reformuler le contenu dans vos propres mots (votre « voix »). Tous nos modèles comprennent des faits et des chiffres utiles. Ils précisent aussi exactement où vous pouvez et devez apporter des modifications. Encore un fois, utilisez votre témoignage personnel pour décrire pourquoi la question est importante pour vous et pourquoi les gens devraient agir.

Lorsque vous aurez terminé d'écrire votre lettre, assurez-vous de la réviser attentivement. Demandez à un ami de le relire, ou envoyez-nous une copie par courriel, à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca et nous serons heureux de vous aider! C'est une étape très importante qu'il ne faut absolument pas sauter, car les fautes de frappe et de grammaire réduiront la probabilité que votre lettre soit imprimée. Prenez votre temps, et assurez-vous que votre lettre est parfaite avant de l'envoyer par courriel.

Lorsque vous soumettez votre lettre, assurez-vous de demander à la publication d'en accuser réception et de demander quand vous pouvez espérer qu'elle soit publiée. Si on ne vous répond pas d'ici une ou deux journées après, faites un suivi. En faisant preuve d'une persévérance polie, votre travail sera remarqué, et donc plus susceptible d'être imprimé. Si la lettre est imprimée ou publiée en ligne, ne manquez pas d'en envoyer une copie à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca, pour que nous puissions mettre votre beau travail en vedette!

N'oubliez pas que les publications de grande portée reçoivent des dizaines de soumissions par jour, et que ces

soumissions ne seront pas toutes publiées. Si votre première soumission n'est pas acceptée, ne vous découragez pas. Demandez à la publication de vous donner des conseils ou des suggestions pour améliorer votre prochaine lettre, puis essayez encore, à plusieurs reprises. Plus vous soumettez de lettres, plus vous avez de chances d'être publié!

PRENDRE UN AUTO PORTRAIT

Nous aimons présenter le travail que notre équipe réalise dans les communautés d'un océan à l'autre. Nous publions souvent des photos de nos équipes qui rencontrent des députés sur notre site Web, dans les médias sociaux et parfois dans le magazine Sage. Mais, pour les publier, nous avons besoin que vous vous souveniez de prendre une photo et de nous l'envoyer!

Voici quelques conseils pour prendre une bonne photo (et ce qu'il faut en faire par la suite) :

- Utilisez votre téléphone intelligent! Les appareils photo des téléphones intelligents sont souvent de haute qualité et presque tout le monde en a un téléphone dans sa poche. Si vous avez un appareil photo numérique, cela peut aussi très bien fonctionner.
- Prenez des photos avec la plus haute résolution possible. Si votre téléphone ou votre appareil photo est doté de réglages de qualité, utilisez toujours le réglage de qualité le plus élevé possible.
- Les autoportraits conviennent très bien, mais demandez de l'aide si vous le pouvez! Si vous êtes dans un café ou un espace public, n'hésitez pas à demander à un membre du personnel ou à un autre client de prendre une photo rapide de vous en train de faire votre travail! Il peut s'agir d'une discussion avec des amis ou des membres de votre famille sur l'enjeu, d'une photo amusante prise lors de votre café-causerie, ou même d'une photo de vous en train de rédiger votre lettre.
- Et envoyez-nous la photo! Il suffit de l'envoyer par courriel, à defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca. N'oubliez pas d'indiquer les noms de toutes les personnes figurant sur la photo, la date de votre rencontre, et toute autre information pertinente.
- Partagez la photo! Si vous utilisez Facebook ou Twitter, n'hésitez pas à partager la photo sur votre propre profil et à montrer votre travail! Si vous utilisez Twitter, n'oubliez pas de nous identifier (@retraitesfed), pour nous permettre de retransmettre votre message!

DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Nous voulons nous assurer que vous avez tout ce dont vous avez besoin pour réussir! C'est pourquoi nous avons

rassemblé toute une série de documents pour vous aider à préparer votre rencontre.

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez vous connecter à votre compte sur notre site Web et accéder à d'autres trousseaux à outils, à des renseignements d'ordre général et à des arguments à faire valoir, à des enregistrements de séances de formation et à des outils d'apprentissage interactifs en ligne pour vous aider à vous préparer.

Il vous suffit de visiter www.retraitesfederaux.ca et de cliquer sur le lien « Se connecter » au coin supérieur droit de la page Web. Vous pourrez alors vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe ou créer un nouveau compte. Une fois connecté, vous verrez un menu sur le côté gauche de votre écran. Cliquez sur « Mon adhésion », et sur la page suivante, cliquez sur « Mes documents ». Sous le menu déroulant « Documents des membres », vous verrez un dossier spécial pour Rayonnement 338. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour réussir!

Si vous éprouvez des problèmes à vous connecter ou à créer un compte, veuillez envoyer un courriel à defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca.

ENVOYER VOS RÉSULTATS

DN'oubliez pas non plus de nous faire part de vos résultats! Tous ces appuis que vous avez recueillis sur vos feuilles « Ajoutez votre nom » ne serviront à rien s'ils restent au fond de votre sac ou sur le comptoir de votre cuisine pendant des semaines. Vous pouvez les numériser et les envoyer par courriel à defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca ou les mettre dans une enveloppe et les poster à : *Association nationale des retraités fédéraux, A/s de l'équipe de la défense des intérêts, 865 chemin Sheppard, Ottawa (Ontario) K1J 1H9.*

MERCI

Rayonnement 338 est un projet qui revêt une importance toute spéciale pour l'Association nationale des retraités fédéraux. Ensemble, nous avons un impact important en établissant des relations locales solides et efficaces avec la Chambre des communes du Canada — et nous ne pourrions pas envisager d'atteindre cet objectif sans vous. Merci.

Votre agent des programmes de défense des intérêts et l'équipe de la défense des intérêts du bureau national sont là pour vous aider. Pour toute question au sujet de cette trousse ou de notre documentation, veuillez communiquer avec nous, à defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca.